

Sommaire

Communiqué de presse

◆ Choisir l'artisanat, c'est...

- choisir un secteur à l'apport économique et social vital pour notre pays
- choisir une façon de consommer
- choisir un modèle économique attractif

◆ Sensibiliser les jeunes aux métiers de l'artisanat et promouvoir l'esprit d'entreprise

- comment relancer l'apprentissage, voie d'excellence ?
- des opportunités à saisir pour les entrepreneurs

◆ Se faire accompagner, un gage de réussite

- créer une entreprise artisanale c'est bien, la développer c'est mieux
- plus de cinquante organisations professionnelles représentent et défendent les intérêts des chefs d'entreprises artisanales

#artisanaujourd'hui, l'opération fil rouge de la semaine

Et si le modèle économique de demain passait par l'Artisanat ?, le film publicitaire du FNPCA

Chiffres clés de l'artisanat

Les organisateurs nationaux

Interview de Bernard Stalter, président de l'APCMA

Interview d'Alain Griset, président de l'U2P

Partenaires

Communiqué de presse

La Semaine nationale de l'artisanat : 7 jours pour #choisirlartisanat

La Semaine nationale de l'artisanat regroupe toutes les initiatives locales de promotion de l'artisanat. Organisée par les chambres de métiers et de l'artisanat et les organisations professionnelles membres de l'U2P du 10 au 17 mars, cette semaine vise à rappeler les atouts du secteur, qu'il s'agisse de la qualité de son offre de produits et de services, ou des perspectives professionnelles qu'il ouvre aux jeunes.

Les prochaines années se caractériseront notamment par la nécessité de renouveler les générations de chefs d'entreprise partis en retraite et de répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée. Sur ce point le président de l'APCMA, Bernard Stalter, rappelle : « *Les CMA se sont dotées d'outils pour former les artisans de demain : les Universités régionales des métiers et de l'artisanat. Nous veillerons à ce qu'elles contribuent efficacement au renouvellement des 20% de chefs d'entreprise artisanale qui ont aujourd'hui plus de 55 ans.* »

A la veille des deux principales élections nationales, la Semaine nationale de l'artisanat est aussi l'occasion de souligner le potentiel de croissance et de création d'emplois de l'artisanat. Le secteur reprend progressivement des couleurs, mais la reprise est fragile et il y a encore beaucoup à faire pour améliorer la santé des entreprises artisanales et rétablir la confiance des chefs d'entreprises. Alain Griset, le président de l'U2P, affirme ainsi : « *Le 16 mars, nous auditionnerons les principaux candidats à l'élection présidentielle afin qu'ils se positionnent par rapport aux 13 priorités mises en avant par l'U2P dans la perspective du prochain quinquennat. Les entreprises de proximité doivent être placées au cœur des politiques publiques.* »

C'est dans ce contexte que les chambres de métiers et de l'artisanat et les U2P territoriales ont proposé à de nombreuses personnalités locales ou nationales de devenir « artisan d'un jour », une opération de découverte du quotidien des chefs d'entreprise artisanale.

En écho aux campagnes nationales de promotion de « l'Artisanat. Première entreprise de France », la Semaine nationale de l'artisanat reprend le slogan mobilisateur : « Nous avons tous une bonne raison de choisir l'artisanat ».

Rendez-vous sur www.semaine-nationale-artisanat.fr

Choisir l'artisanat, c'est...

Choisir un secteur à l'apport économique et social vital pour notre pays

Composé essentiellement de petites entreprises, le secteur de l'artisanat est pourtant un géant économique. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 1,3 million d'entreprises, 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 3,1 millions d'actifs. C'est un secteur qui représente 25 % de notre économie, qui recrute et qui forme 180 000 jeunes chaque année.

Créateur d'emplois et de richesses, l'artisanat constitue un maillon indispensable de l'économie nationale, mais également de l'aménagement du territoire. Le secteur participe largement aux dynamiques économiques territoriales au service de la population, des entreprises et de l'économie locale. Elles assurent des services de proximité et un lien social indispensable.

Sur la question de l'emploi, ce sont plus de 100 000 emplois qualifiés qui sont à pourvoir chaque année dans l'artisanat parmi 250 métiers et plus de 510 activités différentes. Il s'agit d'emplois de proximité non délocalisables, permettant aux salariés de l'artisanat de demeurer sur le territoire choisi, de s'y former et d'y entreprendre.

Une entreprise artisanale sur cinq a embauché au cours des quatre dernières années (source U2P). C'est dire le potentiel de création d'emplois que constituent les entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité.

Choisir une façon de consommer

95 % des Français ont une bonne image des artisans : l'artisanat correspond à des activités de proximité reconnues par les consommateurs. Choisir les produits ou les services d'un artisan, c'est aussi être un consommateur-citoyen. Partout en France, de plus en plus de consommateurs veulent savoir ce qu'ils consomment et à qui ils achètent. Ils préfèrent prendre leur temps, acheter au bout de la rue et non plus au bout du monde ou faire appel à des professionnels passionnés par leur métier.

Faire appel à un artisan, c'est aussi participer à l'économie de son quartier, à la préservation d'une identité locale et à l'amélioration du cadre de vie. L'expertise des professionnels de l'artisanat est largement reconnue par les Français. Les citoyens sont attachés à l'artisanat et au commerce indépendant en centre-ville et apprécient tout particulièrement les valeurs qui leur sont attachées : qualité, proximité, conseil et convivialité. A quoi ressembleraient nos centres-villes sans ce tissu d'artisans et de commerçants ? Les entreprises artisanales luttent contre la détérioration du mode de vie des urbains et contribuent au maintien d'une vie sociale de proximité. De même, la revitalisation des quartiers sensibles passe par le maintien ou l'installation des entreprises artisanales.

Choisir un modèle économique attractif

Preuve de son attractivité auprès des porteurs de projet, l'artisanat rassemble 30 % des créations annuelles d'entreprises. Des milliers de porteurs de projet choisissent chaque année l'artisanat pour créer et/ou reprendre une entreprise.

La passion, la recherche d'accomplissement personnel et la liberté d'entreprendre sont les principales motivations pour créer ou reprendre une entreprise artisanale. Les profils des chefs d'entreprise artisanale se sont diversifiés. La transmission familiale n'est plus le modèle prépondérant. Aujourd'hui, créer une entreprise est devenu l'aspiration de nombreux salariés qui souhaitent devenir leur propre patron.

Signe de cette forte attractivité du secteur, les dirigeants sont de plus en plus diplômés (un quart issus de l'enseignement supérieur). Sur les 100 000 personnes qui choisissent chaque année l'artisanat pour créer et/ou reprendre une entreprise, 31 % viennent d'un autre horizon professionnel.

L'innovation est le moteur du développement des entreprises artisanales. Elle est notamment mise en lumière par le prix national [Stars & Métiers](#) qui récompense chaque année des chefs d'entreprise artisanale passionnés. Ce prix témoigne d'une prédisposition naturelle de l'artisanat pour l'innovation. Pas moins de 17 % des brevets français sont déposés par des artisans !

Sensibiliser les jeunes aux métiers de l'artisanat et promouvoir l'esprit d'entreprise

Former les générations futures par l'apprentissage, c'est donner à chaque jeune un métier et donc un avenir. Et l'artisanat s'y emploie ! Lorsque l'on sait par ailleurs que 80 % des apprentis sont embauchés à l'issue de leur formation, la majorité par l'entreprise formatrice, on mesure combien les entreprises artisanales sont un atout majeur pour la création d'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes. L'apprentissage a démontré son efficacité pour fournir la main-d'œuvre hautement qualifiée dont les entreprises artisanales ont besoin. Comment expliquer que coexistent, en France, des jeunes dont le taux de chômage avoisine 25 % et un secteur de l'artisanat qui peine à recruter dans plus de 500 activités ?

Comment relancer l'apprentissage, voie d'excellence ?

Sans apprentissage, il n'y a ni création d'entreprise, ni embauches de salariés qualifiés. Or, l'embauche d'un apprenti par un artisan correspond à un véritable investissement, financier mais aussi personnel : il va consacrer en moyenne 30 % de son temps à transmettre ses compétences.

Il faut passer à l'acte en prenant de bonnes mesures, sur le long terme. Il s'agit à la fois de donner aux familles des éléments concrets de ce que l'apprentissage apporte aux jeunes, d'apporter aux CFA les financements nécessaires permettant aux jeunes de travailler dans de bonnes conditions, aux maîtres d'apprentissage la reconnaissance de leur investissement et aux jeunes un éclairage sur les conditions de l'apprentissage (logement, transport, rémunération...). Pour obtenir une véritable relance de l'apprentissage, il est nécessaire que le gouvernement prenne en compte les priorités des entreprises mises en avant par l'U2P, et qu'il s'appuie sur le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat qui accompagne près de 100 000 apprentis chaque année.

L'U2P soutient depuis longtemps que la France a besoin d'un vrai service public de l'orientation qui apporte aux jeunes, aux familles, aux enseignants, des informations complètes et objectives sur les métiers, leurs voies d'accès et leurs débouchés. La vie de l'entreprise devrait être présentée dans les collèges et les lycées et les cursus de formation des enseignants devraient comporter un stage obligatoire en entreprise sur une période suffisamment longue.

Se former pour mener à bien son projet



Pour former les nouveaux talents et permettre à tous ceux qui ont un projet dans l'artisanat de trouver le parcours de formation qui leur convient, les chambres de métiers et de l'artisanat ont créé dans chaque région une Université Régionale des Métiers et de l'artisanat (URMA). Rendez-vous sur le portail www.e-urma.fr pour découvrir toute l'offre de formation des URMA par secteur, par métier ou par niveau dans votre région.

Des opportunités à saisir pour les entrepreneurs

Malgré un contexte économique encore difficile, le nombre de créations d'entreprise artisanale démontre que le secteur de l'artisanat reste un modèle économique attractif pour les porteurs de projet. Salariés désireux d'exercer un métier passion, chômeurs créateurs de leur emploi, jeunes diplômés de filières générales : l'artisanat est définitivement une voie royale pour s'épanouir ou rebondir dans la vie professionnelle. Chaque année, un tiers environ des créations-reprises d'entreprises se font dans le cadre d'activités artisanales.

La reprise d'une entreprise artisanale peut offrir également de réelles opportunités. Acquérir une entreprise qui a déjà un concept, un produit, une clientèle, une histoire, c'est autant de pas en avant déjà franchis. Sur un portefeuille de 60 000 entreprises artisanales à transmettre, **on estime à 40 000 entreprises, les entreprises viables et repreneables.** Or, seules 5 000 entreprises sont reprises chaque année. Afin d'y remédier, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a développé un dispositif d'accompagnement pour les cédants et les repreneurs d'entreprises : la Bourse nationale d'opportunités artisanales (BNOA). Le site www.bnoa.net propose près de six mille annonces dans toute la France. Ce dispositif est un réel gage de qualité pour le repreneur car un diagnostic approfondi

de l'entreprise à reprendre est systématiquement effectué entre le cédant et le conseiller d'une chambre de métiers avant la publication de l'annonce. Sachant que l'espérance de vie d'une entreprise reprise est supérieure à celle d'une entreprise créée ex nihilo, il y a là un gisement à exploiter pour les porteurs de projet.

Enfin, beaucoup de métiers de l'artisanat sont porteurs d'innovation durable. On peut ainsi citer les métiers liés à l'éco-construction, les technologies propres et le traitement des déchets, les métiers du service à la personne et de l'alimentation, métier « passion » et créatif par excellence. En parallèle, de nouveaux métiers se développent parallèlement à l'apparition de matériaux innovants, à l'utilisation du numérique, des technologies de pointe et à la découverte de nouveaux marchés. L'artisanat de production industrielle, par exemple, est un secteur important de l'artisanat, mal connu du grand public. Ces entreprises sont les rouages décisifs de secteurs de pointe, tels que l'aéronautique ou l'aérospatiale pour lesquels elles interviennent avec des savoir-faire spécifiques ou la fabrication de pièces uniques. Derrière l'A380, la fabrication des drones... il y a toujours des entreprises artisanales à l'œuvre ! La Semaine nationale de l'artisanat est donc l'occasion de rappeler le poids économique majeur de l'artisanat producteur industriel.

Se faire accompagner, un gage de réussite !

Entreprendre dans l'artisanat est une aventure aussi exigeante qu'enthousiasmante. Le porteur de projet doit réunir de multiples compétences, les savoir-faire techniques et professionnels liés au métier concerné bien sûr, mais également des capacités dans les domaines du commerce et du marketing, de la gestion, du management, sans oublier une connaissance du code du travail et de la convention collective applicable à l'entreprise... C'est dire si le chef d'entreprise artisanale, qui dispose rarement de toutes ces compétences à l'intérieur de l'entreprise, a besoin d'être accompagné.

Créer une entreprise artisanale c'est bien, la développer c'est mieux

Premier réseau d'appui aux entreprises artisanales, les chambres de métiers et de l'artisanat ont développé une offre de services adaptée aux besoins spécifiques de chaque type de publics : jeunes, apprentis, demandeurs d'emploi, porteurs de projet, créateurs-repreneurs, chefs d'entreprise artisanale.

Cette offre couvre toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la création/reprise à la transmission, en passant par toutes les phases de développement, ainsi que par la formation de ses actifs. Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a pour objectif le développement, la compétitivité et la pérennité des entreprises artisanales. Il a développé, en concertation avec les organisations professionnelles, une offre de services couvrant des domaines économiques, juridiques et de formation.

L'offre de services développée par le réseau des chambres de métiers est la traduction concrète d'une véritable politique d'accompagnement afin de sécuriser la création et le développement de l'entreprise artisanale. Elle se veut à la fois horizontale car ciblant chacune des étapes de la vie de l'entreprise (création-reprise, développement, transmission) mais également verticale, car elle couvre les différentes problématiques de l'entreprise, telles que l'organisation et la stratégie, le financement, l'innovation, les questions juridiques, les ressources humaines et la formation.

76 %, c'est le taux de pérennité à trois ans des entreprises accompagnées par une chambre de métiers et de l'artisanat lors de leur création.

La Siagi, société de garantie de l'artisanat

La Siagi, filiale des chambres de métiers et de l'artisanat, est la seule société de caution mutuelle indépendante, interprofessionnelle et pluri-bancaire. Sa mission est double : organiser l'accès au crédit des petites entreprises et favoriser la pérennité de ces entreprises par la mise à disposition de ressources financières stables. La Siagi s'est focalisée sur le segment de la reprise-cession-transmission avec près de 75 % des opérations. La Siagi a mis en place un process visant à consolider les plans de financement des entreprises, en offrant une pré-garantie à l'artisan qui, fort de son dossier « prévalidé » sur l'aspect garantie, aura plus de facilité à obtenir son crédit auprès de sa banque.

Plus de cinquante organisations professionnelles représentent et défendent les intérêts des chefs d'entreprises artisanales

Les organisations professionnelles ont un rôle primordial de veille législative et de promotion des intérêts de la profession ou de la branche professionnelle auprès des pouvoirs publics européens, nationaux et territoriaux. En outre, elles mettent à disposition des chefs d'entreprise adhérents, des services et conseils dans trois domaines principaux : expertise professionnelle (maîtrise des techniques, nouveaux marchés, labellisation et normalisation...) ; conseil (formalités sociales et conventions collectives, fiscalité, changement de réglementation...) ; optimisation commerciale (promotion de la filière, outils de communication, médias professionnels...).

#Artisandunjour, l'opération fil rouge de la semaine

En fil rouge de la semaine nationale de l'artisanat, les chambres de métiers et de l'artisanat et les U2P territoriales organisent l'opération « Artisan d'un jour ».

Déployée avec succès partout en France depuis maintenant deux ans, cette opération de communication invite les personnalités à découvrir l'activité d'un artisan et à vivre son quotidien pendant une demi-journée

Cette opération plonge une personnalité au cœur d'une activité artisanale afin d'en découvrir l'environnement, de partager son expérience mais surtout d'instaurer un dialogue sur les éventuelles problématiques et difficultés rencontrées par son dirigeant.

C'est une manière de s'initier au métier et au savoir-faire de l'artisan et de prendre conscience de la richesse économique, humaine et du talent de ces professionnels.

Ce dispositif vise à sensibiliser le grand public, les leaders d'opinions et les relais médiatiques sur les valeurs du secteur de l'artisanat relayées notamment par la campagne de communication nationale : « Nous avons tous une bonne raison de choisir l'artisanat »

"Et si le modèle économique de demain passait par l'Artisanat ?"

Le film publicitaire sera rediffusé sur les écrans du 6 au 19 mars 2017 en promotion de la Semaine nationale de l'artisanat.

Dans son film publicitaire, le Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat (FNPCA) adopte un discours engagé qui s'inscrit dans un mouvement qui voit émerger de plus en plus de comportements de consommation privilégiant l'authenticité, la proximité et la qualité. Une position qui prend racine dans l'essence même de ce qu'est l'Artisanat. Dans un quotidien toujours plus pressé, ce film illustre différents secteurs d'activités avec des artisans qui prennent le temps de conseiller et de confectionner des produits uniques pour leurs clients. Avec cette campagne, le FNPCA invite les Français à rejoindre le mouvement qui est en marche pour acheter et consommer plus responsable.

En parallèle, l'Artisanat présente ses convictions sur sa plateforme digitale : www.choisirlartisanat.fr. Interactive et ludique, elle permet de retrouver toutes les informations sur l'artisanat et tous ses bénéfices. Parce qu'être artisan, c'est aussi choisir un projet et un style de vie, l'Artisanat a souhaité accompagner les visiteurs dans le choix de leurs métiers à travers des tests de connaissance et de personnalité. Les jeunes et leur familles sont ainsi guidés de façon personnalisée pour découvrir les 250 métiers, les différents secteurs et avoir accès aux centres de formations existants selon leur géolocalisation et l'univers recherché.

L'artisanat, c'est...

1,3

En million, le nombre d'entreprises artisanales : soit un tiers des entreprises françaises). L'artisanat représente les deux tiers des entreprises de dix à vingt salariés.

3 100 000

Le nombre d'actifs : 42 % dans le bâtiment, 30 % dans les services, 15 % dans la production et 13 % dans l'alimentation

300

Le chiffre d'affaires de l'artisanat en milliards d'euros

36 000

Le nombre d'entreprises artisanales exportAnt, soit un exportateur français sur trois.

160 000

Le nombre d'apprentis formés par les entreprises artisanales chaque année, soit 37 % des apprentis en France

600

Le nombre de spécialités de formations donnant accès à 250 métiers et 510 activités artisanales

Les organisateurs nationaux

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, premier réseau d'appui aux entreprises artisanales

La première mission des chambres de métiers et de l'artisanat est d'agir pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, au niveau national et européen et que les intérêts des entreprises artisanales soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et réglementations et bénéficient d'évolutions favorables à leur développement.

Administrées par des élus, les chambres de métiers et de l'artisanat de France hexagonale et d'outre-mer sont les partenaires incontournables des entreprises artisanales et ont pour objectif leur développement, leur compétitivité et leur pérennité. Elles mettent en œuvre des missions d'accompagnement couvrant toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de la détection d'un projet à la transmission d'entreprise.

Les CMA reçoivent un très large public composé de chefs d'entreprises, conjoints collaborateurs, jeunes, créateurs et repreneurs d'entreprises. Ce public bénéficie de services communs performants : études et actions économiques, apprentissage et formation, questions juridiques, qualification, formalités administratives. Enfin, les CMA ont pour objectif de renforcer leur rôle dans l'aménagement des territoires où le maintien des activités artisanales est un levier de dynamisation économique essentiel.

A lire : l'Interview de Bernard Stalter, président de l'APCMA

93

établissements
publics
au 1^{er} avril 2016

11 000

collaborateurs
au service
des artisans

112

centres de formation gérés
par le réseau des chambres
de métiers et de l'artisanat

L'Union des entreprises de proximité (U2P)

L'UPA représente les 1 million 300 000 entreprises de l'artisanat et du commerce de proximité, dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics, de la fabrication, des services, de l'alimentation et de l'hôtellerie-restauration. Elle a donc vocation à promouvoir ces catégories d'entreprises et à défendre leurs intérêts communs. Revendiquant un environnement économique, fiscal et social, favorable au développement de l'artisanat et du commerce de proximité, l'UPA interpelle régulièrement le gouvernement, les parlementaires et les assemblées territoriales. Quatre grandes confédérations membres de l'UPA fédèrent les organisations professionnelles par secteur : la CAPEB (bâtiment), la CNAMS (fabrication et services), la CGAD (alimentation en détail), la CNATP (travaux publics et paysage).

[→ A lire : l'interview d'Alain Griset, président de l'U2P](#)

Partenaires officiels



Partenaires médias

